

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Les petites phrases de la semaine

**Faustin Boukoubi, président de l'Assemblée nationale :**

"Au cours de la présente session, notre rythme de travail sera ardu, en raison notamment des nombreuses modifications consécutives à la révision de notre Loi fondamentale, qui conduiront à l'examen et l'adoption de plusieurs lois organiques et ordinaires".

**Jonathan Ignoumba, 6e vice-président des "Démocrates" :**

"Nous avons été floués. La loi organique du Sénat est pourtant claire en son article 6, alinéa 2, qui dispose que toutes les sensibilités politiques du Sénat sont représentées au Bureau...".

**Jessye Ella-Ekogha, Porte-parole de la présidence de la République :**

"Le Gabon traverse une période délicate. Il revient à l'État de prendre toutes les mesures pour protéger la population. Les mesures actuelles édictées par les autorités sont prises pour freiner les interactions sociales. La vaccination qui va démarrer dans les prochaines semaines, elle ne sera pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée".

**Michaël Moussa Adamo, ministre de la Défense nationale :**

"Vous êtes les représentants de la Nation. En tant que tels, vous êtes en première ligne dans le combat que nous menons contre cet ennemi invisible et insidieux. Vous ne devez pas vous en prendre abusivement à la population. Protégez-la, faites preuve de pédagogie!".

**Brice Constant Paillat, ministre des Transports :**

"Le Gabon a été de nouveau notifié par l'OACI de la réalisation d'un autre audit de sûreté pour la période allant du 26 avril au 3 mai 2021. L'année 2021 rappelle l'impérieuse nécessité de comprendre les menaces qui pèsent sur l'aviation et promouvoir les meilleures pratiques de sûreté dans toutes les opérations aériennes".

**Franck Nguema, ministre des Sports, de la Jeunesse chargé de la Vie associative :**

"Nous sommes à 90 minutes de la qualification. À cet effet, j'appelle tous les Gabonais à être derrière nos Panthères. Nous avons une équipe capable de faire la différence le 25 mars prochain".

Rassemblements par Y.F.I

# Un émissaire du maréchal du Tchad à la Primature

**AMINE** Abba-Sidick était porteur d'un message du chef de l'État tchadien à son "frère et ami" Ali Bongo Ondimba.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**L**A cheffe du gouvernement, Rose-Christiane Ossouka-Raponda, s'est entretenue, samedi dernier, à son cabinet, avec le ministre tchadien des Affaires étrangères de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger, Amine Abba-Sidick. Lequel était porteur d'un message du maréchal du Tchad, Idriss Deby Itno, à son "frère et ami" Ali Bongo Ondimba.

Tout naturellement, les deux personnalités ont évoqué l'état de la coopération entre leurs deux pays. Laquelle ne souffre d'aucune ambiguïté. Tant il n'existe aucun nuage entre Libreville et N'Djaména. Une coopération bilatérale particulièrement dynamique et agissante, sous-tendue par la convergence de vues que les deux chefs d'État ont sur un certain nombre de problématiques régionales, continentales et internationales. Notamment



Phase de l'échange entre la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, et le ministre des Affaires étrangères du Tchad, Amine Abba-Sidick.

la lutte contre le terrorisme, le réchauffement climatique, la promotion de l'intégration sous-régionale et africaine, etc. États membres d'organisations sous-régionales, le Gabon et le Tchad entretiennent des relations depuis de nombreuses années. Celles-ci sont régies, entre autres, par un Accord de coopération en matière de main-d'œuvre signé

le 13 août 1976 dans la capitale tchadienne.

De même, la présence sur notre sol d'une forte communauté tchadienne, particulièrement dynamique dans les secteurs du commerce et du transport, témoigne de l'excellence des relations d'amitié, de paix et de fraternité entre les deux nations. Sur le plan politique, le dyna-

misme et la solidité de l'axe Libreville-N'Djaména est matérialisé par un cadre de concertation et d'échanges réguliers et permanents entre Ali Bongo Ondimba et Idriss Deby Itno.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger a regagné son pays samedi dernier, en fin d'après-midi.

## La Semaine

### Un bureau et des surprises

La rentrée parlementaire, dans le cadre de l'ouverture de la première session ordinaire du Parlement de l'année 2021, aura été au cœur de l'actualité de la semaine écoulée.

À cela, on peut ajouter la sortie du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais (Symefoga) qui a exprimé haut et fort sa préoccupation quant à la situation au niveau du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), devenu selon lui, "la vitrine de l'agonie de notre système de santé".

Reconnaissons que les termes choisis par le Symefoga, sont suffisamment forts pour être pris en considération et réajuster les choses. Voici le gouvernement mis devant ses responsabilités.

C'est là une bonne transition pour revenir sur la rentrée parlementaire. Ceci pour souligner qu'à l'Assemblée nationale, cela a été une occasion pour le président de ladite institution de presser le gouvernement, au nom du peuple, d'agir vite face aux préoccupations

des populations...

Au Sénat où l'événement correspondait au début de la cinquième législature, c'est plus l'élection du bureau qui a suscité l'intérêt. Surtout dans un contexte nouveau, marqué non seulement par la réduction du nombre de postes, mais aussi par la présence de 15 sénateurs nommés par le président de la République.

Au terme du vote, plusieurs enseignements peuvent être tirés. D'abord que, malgré la réélection de Lucie Milebou Aubusson-Mboussou à la présidence du bureau, et de Roger-Brice Adande-Radembino comme 2e vice-président, le bureau du Sénat a été renouvelé à plus de 80 %. Ensuite, excepté la Questure, les sénateurs nommés par le chef de l'État sont représentés au sein des différentes instances du bureau (présidence et secrétariat). Ce qui, aux yeux de certains, pose un problème de légitimité. Ces sénateurs devant leur présence au Sénat à la légalité.

De même, ce qui n'est pas négligeable, la deuxième force politique au Sénat, "Les Démocrates", n'est pas représentée au sein du bureau, alors que selon les textes, toutes les sensibilités doivent y siéger. Par rapport à cela, certains soutiennent que la présence de l'unique sénateur du PSD suffit. Et leurs contradicteurs de mettre en avant l'argument selon lequel le parti de Maganga-Moussavou siège dans un groupe de la majorité à l'Assemblée nationale. Alors peut-on être de la majorité à la Chambre des députés et opposant au Sénat ? Là est toute la question, surtout lorsque l'on est élu grâce aux voix du PDG...

Autant d'enseignements qui apparaissent comme des surprises, dans une certaine mesure. Et nombre d'observateurs et autres analystes de la vie politique gabonaise de s'interroger, non sans pertinence : le PDG avait-il besoin de ça ?

ONDOUBA'NTSIBAH